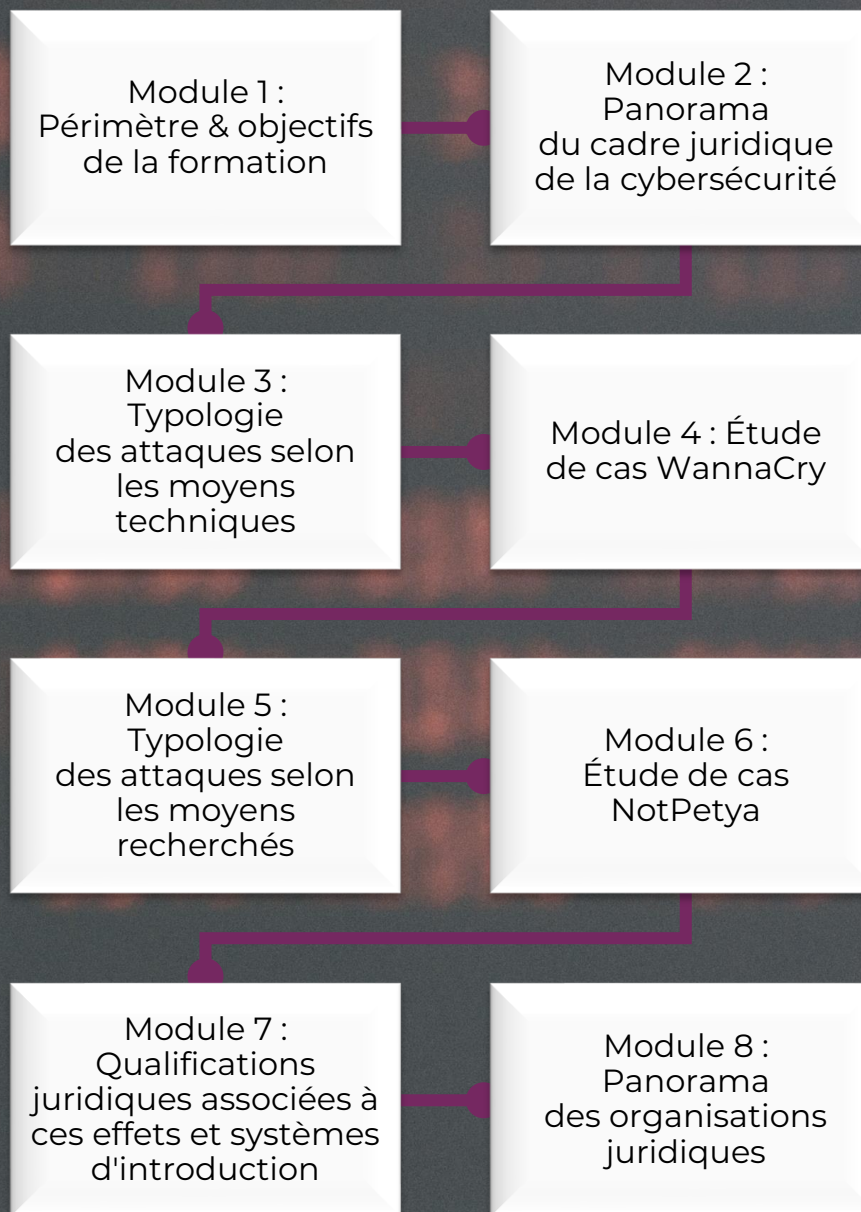


# E-LEARNING ET CYBERSÉCURITÉ (1/2) : MIEUX CONNAÎTRE L'ÉCOSYSTÈME DE LA CYBERSÉCURITÉ

Connaître l'écosystème  
de la cybersécurité : acteurs,  
menaces, précautions, actions...

Évaluer ses besoins,  
forces et faiblesses,  
en vue de renforcer  
la cybersécurité  
de son cabinet

**3 heures (travaux  
compris) – 62,5 €**



Contact apprenants : Laura DE MAEN, service formation continue – [fc@ixad.fr](mailto:fc@ixad.fr) – 03.20.90.77.35 / Assistance pédagogique : 360Learning  
Prérequis : être un professionnel du droit (Avocat). Formation généraliste de niveau 1 (acquisition des fondamentaux). Cette formation permet aux Avocats titulaires de la mention de spécialisation « Droit du numérique et des communications » de déclarer des heures de formation au titre de cette spécialisation. Cette formation est évaluée par un bilan en fin de formation puis certifiée par une attestation

**Session ouverte de mi-janvier au 30 décembre 2023**

**Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre 2023**



## Auteurs

Christiane FÉRAL-SCHUHL, Avocat au Barreau de Paris,  
Ancienne Présidente, CNB

Myriam QUÉMÉNER, Expert auprès du Conseil de l'Europe

Nicolas BARBAZANGE, Expert près de la Cour d'Appel  
de Limoges

Jean-Sylvain CHAVANNE, Ancien Délégué Régional de l'ANSSI,  
Expert en cyberdéfense

Laurence CLAYTON, Expert près la Cour d'Appel de Versailles

Nicolas HERZOG, Avocat au Barreau de Paris

Antoine LAUREAU, Expert près de la Cour d'Appel de Versailles

Christophe ROGER, Avocat au Barreau du Havre

Perrine SALAGNAC, Avocat au Barreau de Paris

Sophie SOUBELET, Avocat au Barreau de Paris

Camille TACK, Avocat au Barreau de Paris

## Contenus pédagogiques

La formation comprend des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels.

Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 20 à 25 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

**La formation se décompose en deux parcours indépendants, faisant l'objet de sessions distinctes et toutes deux ouvertes de mi-janvier au 30 décembre 2023.**